RÉPUBLIQUE FRAN Reçu en préfecture le 04/08/2021

Envoyé en préfecture le 04/08/2021

Affiché le 04/08/2021

ID: 034-213401508-20210720-DEL21_07_20_03-DE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 20 juillet 2021 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Marc ROUVIER, 1er Adjoint.

Présents: M. ROUVIER - M-C. FABRE DE ROUSSAC - L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - M. IBARS - A. KELLY - L. GASC - JD. POUSSIER - C. PROUTEAU - N. LECLERC - A. CHOUKROUN - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - D. VIALAS - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - D. SAUVADE Absents représentés : S. BASSI-ALLEMAND par L. FABRE - M. PEREZ par G. REQUENA - D. CUPOLI par M. ROUVIER - C. PINO par G. GUIRAUD

Absent excusé : J. GROSSO

Absents: Y. MICHEL - JF. MARY - B. DANIS - W. BIGNON

3. Vente de la parcelle BX 144 (projet HELENIS) ancien supermarché Champion

La société HELENIS, a un projet de démolition et reconstruction sur les parcelles BX : 430, 145, 559 et 521. Cette opération vise à créer une résidence senior.

La commune de Marseillan est propriétaire de la parcelle BX 144 située Place du Théâtre.

Pour assurer l'unité foncière du projet, la société HELENIS souhaite acquérir ladite parcelle BX 144.

Vu l'estimation des Domaines,

Il appartient au conseil municipal:

D'accepter la vente de la parcelle :

Section cadastrale	Numéro cadastral	Adresse postale	Acquéreur	Prix (€/m²)	Surface cédée (environ)	Prix total
BX	144	19 place du Théâtre	Société HELENIS	427,16€/m²	254 m ²	108 500€

Tous les frais, droits et autres étant à la charge de l'acquéreur.

De donner délégation de signature à M. le Maire ou son représentant pour tous les éléments afférents à ce dossier.

Il convient d'en délibérer.



Envoyé en préfecture le 04/08/2021 Reçu en préfecture le 04/08/2021

Affiché le 04/08/2021

ID: 034-213401508-20210720-DEL21_07_20_03-DE

Envoyé en préfecture le 04/08/2021 Reçu en préfecture le 04/08/2021 Affiché le 04/08/2021

ID: 034-213401508-20210720-DEL21_07_20_03-DE **UAb** BX 519 524

LE CONSEIL

Ouï l'exposé de M. le Maire

521

DELIBERE

A LA MAJORITE

(Pour 20, Contre 2, Abstention 2)

Donne délégation de signature à M. le Maire ou son représentant pour tous les éléments afférents à ce dossier.

Document de travail non opposable et non contractuel. Copie et reproduction interdites. Edition VMap / C150 le: 06/07/2021

Et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme, Le 1^{er} Adjoint Marc Rouvier

